

## Technicien en analyses chimiques

## Catégorie B

**Rémunération : 2177 € mensuels net au 1<sup>er</sup> échelon**  
(hors indemnité mensuelle de résidence, de transport, et, le cas échéant le supplément familial de traitement)

**Une prime d'installation de 2211 € bruts** peut être versée s'il s'agit du premier emploi dans un corps de la préfecture de police relevant des administrations parisiennes

### Intégration de la PCBR

Une fois l'environnement de travail maîtrisé, vous pourrez postuler pour devenir membre des équipes de la permanence chimie biologie radiologie (PCBR) et ainsi participer aux investigations, analyses et prélèvements de matière sur site, afin de caractériser un potentiel danger chimique, biologique, radiologique

Permis B souhaité

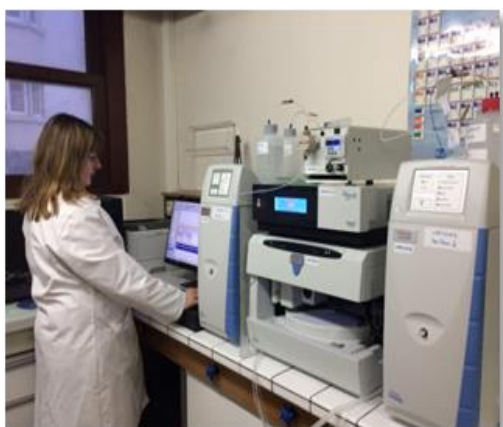
### Vos missions :

Composée de 40 agents, la division analyses physico-chimiques (APC) est chargée de réaliser des analyses d'explosifs, de résidus d'incendie, de prélèvements d'eau, d'air, de sols, de poussières et plus généralement de toute substance inconnue.

Cette division comprend 3 laboratoires d'analyses spécialisés respectivement dans l'identification et la recherche de traces (IRT), dans le dosage de composés organiques (DCO) et dans le dosage de substances inorganiques (DSI).

Cette division accueille environ une dizaine d'étudiants (de bac +2 à bac +8) par an pour ses travaux d'innovation ou pour assister les laboratoires dans leurs missions

Après réception et préparation des échantillons, vous mettrez en œuvre les processus adaptés pour effectuer l'identification de traces et/ou le dosage de substances organiques ou inorganiques en utilisant des méthodes analytiques variées (IRTF, spectrométrie RAMAN, ICP/MS, ICP/AOS, GC/HPLC/MS Orbitrap, GC/MS, HPLC/DAD/Fluo, CI,...).





Conditions de diplôme Bac + 2  
Goût pour les analyses en laboratoire  
Bonnes capacités rédactionnelles

Goût pour le travail en équipe  
Maîtrise de l'anglais scientifique et technique

### Les missions du Laboratoire central de la Préfecture de police

Dans le cadre de l'organisation intégrée de la préfecture de police (PP), le LCPP a pour mission essentielle de contribuer, en étroite concertation avec les autres directions de la PP, à la sécurité des personnes et des biens vis-à-vis des risques incendies, explosifs, chimique, qu'ils soient chroniques, accidentels ou provoqués.

- inspecter un site, une zone, afin de rechercher l'éventuelle présence d'une substance, un engin, une munition ou un objet susceptible de présenter un danger chimique, biologique, radiologique ou explosif (CBR-E) ;
- en cas de découverte suspecte, caractériser et sécuriser un engin, une munition ou un objet susceptible de présenter un danger CBR-E ;
- assurer les enquêtes techniques et les analyses physico-chimiques après incendies, explosions, attentats avec explosifs ou par engins à dispersion CBR, intoxications au monoxyde de carbone et déversements susceptibles d'entraîner une explosion ou une intoxication ;
- identifier, quantifier et cartographier, en étroite coordination avec la brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP), les polluants libérés dans l'environnement lors d'incendies de grande ampleur, de déversements ou de dispersions accidentelles ou malveillantes afin de contribuer à l'estimation des risques (PEIGASE) ;
- assurer les enquêtes techniques et les analyses physico-chimiques en cas de pollution de l'air, eau ou sol avérée ou suspectée ;
- fournir à l'autorité administrative présidant les commissions consultatives départementales de sécurité et d'accessibilité des avis techniques pour la prévention des risques d'incendie et de panique dans les bâtiments, lors des grands rassemblements ainsi que dans les infrastructures et systèmes à usage de transport. De plus, il donne un avis sur les dossiers d'effet pyrotechnique et de flamme à usage de divertissement.

Il contribue à l'adaptation et au renforcement des capacités d'intervention de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris et apporte son soutien aux directions actives de la préfecture de police dans les domaines tels que la gestion des risques nucléaire, radiologique, biologique, chimique (NRBC) et explosif.

Il apporte également son expertise aux travaux de réglementation de la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC) dans ses domaines de compétences.

Pour mener à bien les missions précitées, le LCPP réalise, en lien avec les services et organismes compétents, des travaux techniques et scientifiques dans les domaines de l'incendie, des explosifs, de la chimie et de la prévention incendie afin de garantir une réponse optimale à ses donneurs d'ordre. Il peut mener également des travaux dans les autres domaines d'intérêt de la préfecture de police.

Laboratoire central  
de la Préfecture de Police (LCPP)  
39 bis rue de Dantzig 75015 PARIS

Qui contacter ? [pp-labcent-recrutement@interieur.gouv.fr](mailto:pp-labcent-recrutement@interieur.gouv.fr)